

28 mars 2016  
Original : anglais  
Français

---

**Groupe de travail à composition non limitée  
sur la quatrième session extraordinaire  
de l'Assemblée générale consacrée  
au désarmement**

**Première session de fond**

New York, 28 mars-1<sup>er</sup> avril 2016

**Document de travail présenté par les États-Unis  
d'Amérique sur les objectifs consensuels et l'ordre  
du jour de la quatrième session extraordinaire  
de l'Assemblée générale consacrée au désarmement**

Afin d'appuyer les efforts déployés par le Groupe de travail à composition non limitée pour établir des objectifs consensuels et un ordre du jour pour la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, les États-Unis d'Amérique proposent, pour examen, les objectifs et l'ordre du jour suivants :

**Objectifs**

S'inspirant de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, l'objectif de la quatrième session extraordinaire devrait être de parvenir à un consensus concernant les principes, les orientations et les priorités des futures activités de désarmement en se fondant sur :

- a) Un examen de l'évolution des conditions de sécurité à l'échelle internationale depuis la première session spéciale, notamment des tendances aux niveaux mondial, régional et sous-régional;
- b) Une évaluation, dans ce contexte, de l'application du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (voir A/S-10/4);
- c) Des mesures visant à atteindre l'objectif d'un désarmement général et complet sous un contrôle international efficace;
- d) La promotion de la stabilité internationale fondée sur le principe de la « sécurité non diminuée au niveau d'armement le plus bas » pour tous les États.



**Ordre du jour**

1. Armes nucléaires.
  2. Autres armes de destruction massive.
  3. Espace extra-atmosphérique (aspects du désarmement).
  4. Armes classiques
  5. Mécanismes de désarmement.
  6. Désarmement et sécurité au niveau régional.
  7. Autres mesures de désarmement et sécurité internationale.
  8. Document final consensuel.
-